

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 31 juillet 2020 à 10 h
5650, rue D'Iberville, 2e étage
Par visioconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement
Madame Christine Gosselin, Conseillère du district du Vieux-Rosemont
Monsieur Jocelyn Pauzé, Conseiller du district de Marie-Victorin

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François William Croteau, maire d'arrondissement.

ABSENCES :

Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Madame Stephanie Watt, Conseillère du district d'Étienne-Desmarteau

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savaria, Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Simone Bonenfant, Directrice des relations avec les citoyens des services administratifs et du greffe
Monsieur Arnaud Saint-Laurent, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Pierre Dubois, Chef de division - Urbanisme, permis et inspections
Monsieur Ronald Forlini, Chef de division - Entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 03.

CA20 26 0180

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 31 juillet 2020

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Christine Gosselin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 31 juillet 2020 à 10 h, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

10.02 - Point d'information des conseillers

Aucun commentaire n'est émis par les membres du conseil présents.

10.03 - Période de questions du public

Aucune question n'ayant été reçue, la période de questions du public n'a pas lieu.

CA20 26 0181

Procéder à la nomination des membres permanents et suppléants du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Attendu l'importance accordée par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie à la qualité de l'architecture du cadre bâti de son territoire et à la contribution de son comité consultatif d'urbanisme à cet égard, dans le respect des objectifs et des critères d'évaluation prévus par son Règlement d'urbanisme (01-279);

Attendu qu'en vertu du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA-3)*, les membres de ce comité doivent être nommés par résolution du conseil d'arrondissement.

Attendu l'importance accordée par l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à la qualité de l'architecture du cadre bâti de son territoire et à la contribution de son comité consultatif d'urbanisme à cet égard, dans le respect des objectifs et des critères d'évaluation prévus par son Règlement d'urbanisme (01-279);

Attendu qu'en vertu du Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA-3), les membres de ce comité doivent être nommés par résolution du conseil d'arrondissement.

EN AMENDEMENT

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Christine Gosselin

D'amender la proposition principale en retirant le nom de Monsieur Jocelyn Pauzé, à titre de membre suppléant du comité consultatif d'urbanisme;

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Jocelyn Pauzé

Et résolu :

De nommer pour une période de deux (2) ans :

Madame Christine Gosselin, conseillère de Ville du district du Vieux-Rosemont, à titre de membre régulière et présidente du comité consultatif d'urbanisme;

Les personnes suivantes à titre de membres réguliers du comité consultatif d'urbanisme :

- Madame Amélie Melaven;
- Monsieur Richard Adam;
- Monsieur Réjean Côté;
- Madame Elaine Éthier;
- Madame Amy Renée;
- Monsieur Loukas Yiacouvakis.

Les personnes suivantes à titre de membres suppléants du comité consultatif d'urbanisme :

- Monsieur François W. Croteau, Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- Madame Stephanie Watt, conseillère de Ville du district d'Étienne-Desmarteau;
- Monsieur François Limoges, conseiller de Ville du district de Saint-Édouard;
- Monsieur Thomas Gauvin-Brodeur;
- Madame Katherine Juteau;
- Madame Christine Robitaille;
- Madame Christelle Proulx-Cormier.

Le tout en conformité avec les dispositions du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (RCA-3) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

LA PROPOSITION AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Adoptée à l'unanimité.

51.01 1204543002

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 10 h 04.

François William Croteau
Maire d'arrondissement

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 17 août 2020.